



RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 02793
Numéro SIREN : 753 354 810
Nom ou dénomination : 3F - TECHS

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2014 sous le numéro de dépôt 14897

Bruno CHUDEAU
Commissaire aux comptes
18, rue de Madrid
75008 PARIS

GREFFE du TRIBUNAL
de PONTOISE

23 DEC. 2014

14887

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

3F-TECHS

97, AVENUE DES BONSHOMMES

95290 L'ISLE ADAM

SIRET : 753 354 810 00016

◇ ◇ ◇

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2014

Bruno CHUDEAU
Commissaire aux comptes
18, rue de Madrid
75008 PARIS

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux
comptes sur la transformation de la société à responsabilité 3F-TECHS en
société par actions simplifiée**

Société 3F-TECHS
97, Avenue des Bonshommes

95290 L'ISLE ADAM

À l'associé unique, Monsieur Jacques FIMINSKI,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 19 décembre 2014, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

* * *

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Les comptes annuels de la société 3F-TECHS, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014, font apparaître le montant des capitaux propres lesquels se décomposent comme suit :

Capital :	2 500	€
Réserves :	39	€
Report à nouveau :	741	€
Résultat provisoire au 30 septembre 2014 :	<u>7 453</u>	€
Soit un total de capitaux propres de	10 733	€.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de la société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

* * *

Mission du commissaire à la transformation

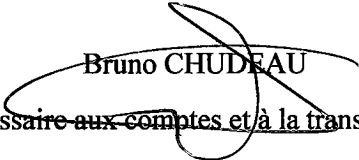
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social, fixé par les statuts à 2 500 €.

Paris, le 22 décembre 2014


Bruno CHUDEAU

Commissaire aux comptes et à la transformation